

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

15 crédits	
------------	--

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le stage et le travail de fin d'étude sont repris sous le même code de cours à savoir LURBA2990. Il s'agit de deux activités réalisées individuellement. L'étudiant-e doit ainsi effectuer un stage personnellement et réaliser un travail de fin d'étude personnel. Les résultats de ces activités individuelles sont présentés lors de la session d'examen à laquelle l'étudiant-e s'inscrit.</p> <p>Lors de la session d'examen, les résultats sont présentés au cours d'une journée spéciale rassemblant l'ensemble des étudiant-e-s inscrits à la présentation du stage et du travail de fin d'études de même que l'ensemble des professeurs et des étudiant-e-s ayant participé au programme du master de spécialisation. La présentation est publique et ouverte à tous.</p> <p>Le stage équivaut à 40 % de l'évaluation globale tandis que le travail de fin d'étude correspond à 60 % (voir modalités pratiques ci-après).</p> <p>Objectifs et contenu du stage et du travail de fin d'études</p> <p>1. Le stage</p> <p>L'objectif du stage est de permettre à l'étudiant-e d'effectuer une activité au sein d'un organisme afin de découvrir les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Le stage est ainsi l'occasion d'une insertion dans le monde professionnel. Le stage peut aussi être réalisé dans la perspective de la réalisation d'un doctorat. Dans ce cas, il sera effectué dans une équipe de recherche universitaire traitant de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. L'insertion, la capacité à travailler en équipe, les apports personnels, la maîtrise et l'application des méthodes et des techniques font l'objet de l'évaluation.</p> <p>Le stage couvre deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant-e doit participer aux activités au sein d'une équipe d'urbanistes-aménageurs durant au minimum 300 heures de présence à l'organisme. Le thème du stage est fixé d'un commun accord entre l'organisme d'accueil, l'étudiant-e et le professeur qui encadre le stage. Une convention doit être signée préalablement au début du stage. L'une ou l'autre visite du professeur qui encadre le stage sur le lieu de stage est souhaitable durant la durée du stage. • Au terme du stage, l'étudiant-e rédige un rapport de stage qui comporte (a) la description de l'organisme (missions et objectifs, structure, activités...) (b) les objectifs de son stage et son implication dans les activités de l'organisme (c) une évaluation personnelle du travail réalisé. <p>2. Le travail de fin d'étude</p> <p>L'objectif du travail de fin d'étude en urbanisme et aménagement du territoire est de permettre à l'étudiant-e de développer une problématique en urbanisme et aménagement du territoire. La problématique est construite en collaboration avec le professeur qui est promoteur du travail de fin d'études.</p> <p>Le travail comporte généralement :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) une définition de la problématique traitée b) un état des savoirs sur la thématique et la problématique c) une analyse pertinente du cas d'étude d) une partie de propositions innovantes mais pertinentes et réalistes aux regards de la problématique traitée et du cas d'étude. <p>L'approche spatiale, les méthodes, les techniques et les outils de l'urbanisme et de l'aménagement doivent être mobilisés en complément avec la formation de base.</p> <p>e. Lorsque l'étudiant-e a finalisé son stage et lorsqu'il/elle a obtenu l'accord de son promoteur de travail de fin d'étude, il/elle remplit le formulaire repris sur le site UCL-LOCI-Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire-TFE http://www.uclouvain.be/454117.html.</p> <p>Comme mentionné ci-avant, si le stage et le travail de fin d'étude ne sont pas articulés, le maître de stage transmet son évaluation au professeur responsable du stage. La présentation orale lors de la session d'examen ne porte alors que sur le travail de fin d'étude.</p> <p>Pour le jour de la présentation, un ordre de passage est établi par le secrétariat du master de spécialisation. Chaque étudiant-e dispose de vingt minutes pour présenter ses résultats. Le jury dispose ensuite de trente minutes pour une phase de questions-réponses. Le jury se retire ensuite pour délibérer pendant une dizaine de minutes tenant compte d'une pondération de 40 % pour l'évaluation du stage et de 60 % pour le travail de fin d'étude. Au terme de la délibération, le jury signe le formulaire de procès-verbal.</p>
Acquis d'apprentissage	1 1. Le stage

Le stage est mené pendant 300 heures dans un organisme d'accueil identifié par l'étudiant-e. Une liste des lieux de stage est disponible de même qu'une série de propositions sont détaillées dans la section y afférant. Il est conseillé de prendre contact avec les organismes avant le mois de novembre.

Le/la stagiaire identifie un maître de stage au sein de l'organisme d'accueil et un professeur qui assure l'encadrement du stage.

Une convention (voir la section y afférant) est complétée et signée par les différentes parties (reproduite en 3 exemplaires). Un exemplaire est transmis avant le début du stage au secrétariat du master de spécialisation.

Le stage peut se dérouler selon trois modalités :

- Durant le second quadrimestre, le/la stagiaire peut disposer de deux journées par semaine et des semaines du congé de Pâques pour effectuer son stage, cette formule lui permet de s'inscrire à la session de juin pour y présenter son stage et son travail de fin d'étude.
- Durant les mois de juillet et d'août, le/la stagiaire peut alors disposer de huit semaines pour organiser ses activités de stage, cette formule lui permet de s'inscrire à la session de septembre pour y présenter son stage et son travail de fin d'étude ;
- si l'étudiant-e opte pour un allègement de son programme, il/elle peut réaliser le stage durant la seconde année en fonction des cours qui lui reste à suivre, cette formule lui permet de s'inscrire à l'une des trois sessions de la seconde année en fonction de son programme.

L'étudiant-e transmet au maître de stage et au professeur responsable du stage une version papier du rapport de stage au plus tard dix jours avant la date de présentation du travail de fin d'étude. Une grille d'évaluation du stage et du rapport peut être communiquée au maître de stage pour l'orienter dans son évaluation. Si le stage et le travail de fin d'étude ne sont pas articulés (voir ci-après), le maître de stage communique son évaluation au professeur responsable au plus tard la veille de la date de présentation du travail de fin de d'étude.

2. Le travail de fin d'étude

Le travail de fin d'étude est réalisé par l'étudiant-e durant tout son programme. La première étape vise à déterminer la thématique et la problématique. Cette démarche peut se faire seul-e ou en concertation avec le professeur qui deviendra le promoteur. Un accord est ainsi établi avec le promoteur et un planning de travail est dressé.

Selon le planning, l'une ou l'autre rencontre est souhaitable avec le promoteur durant la période de recherche et préalablement à la phase de rédaction. Selon les exigences du promoteur, il peut être demandé de transmettre pour relecture les parties rédigées.

Préalablement au dépôt du texte, le promoteur marque son accord et un ou plusieurs lecteurs sont identifiés. L'étudiant-e prend contact avec eux pour les solliciter, leur annoncer la date de présentation et les y convier. Le jury du travail de fin d'étude est ainsi constitué (voir ci-après en cas de procédure articulée entre stage et travail de fin d'étude).

L'étudiant-e reproduit en autant d'exemplaires papiers que de personnes qui composent le jury. Ces exemplaires sont transmis aux membres du jury par l'étudiant-e au plus tard dix jours avant la date de présentation. Un exemplaire papier et une version sur clé usb sont également déposés auprès du secrétariat du master de spécialisation à cette même date.

La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».

Modes d'évaluation des acquis des étudiants

En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.

L'inscription du stage et du travail de fin d'étude sous un même code de cours implique que la présentation des résultats intervient conjointement (à la même session d'examen et dans un même laps de temps).

L'articulation entre le stage et le travail de fin d'étude peut prendre deux formes :

- Bien que présenté lors de la même session d'examen, le stage et le travail de fin d'étude peuvent être distincts et portés sur des thématiques et problématiques différentes. Dans ce cas, l'étudiant-e établit deux rapports spécifiques. Son stage fait l'objet d'une évaluation par son maître de stage et son responsable académique (voir ci-avant). Le travail de fin d'étude fait l'objet d'un rapport écrit de 80 pages et d'une présentation lors de la session d'examen (voir ci-avant).
- Il est toutefois conseillé aux étudiant-e-s d'articuler le stage et le travail de fin d'étude vu la charge de travail et le laps de temps disponible. Dans ce cas, l'étudiant-e choisit un thématique et une problématique commune. Généralement, le travail de fin d'étude est un complément (état des savoirs, réflexions personnelles, approches complémentaires et propositions personnelles) au stage. Dans ce cas, l'étudiant-e rédige un seul rapport comportant une section « rapport de stage » et une section « rapport de fin d'étude ». Le rapport est transmis dix jours avant la présentation aux membres du jury.

Les résultats du travail de fin d'étude sont présentés selon trois volets

un texte personnel d'environ 80 pages illustrées de photos, graphiques, cartes, schémas et plans, permettant de prendre connaissance des points (a-b-c-d) de manière synthétique, claire et attrayante;

d'un exposé de vingt minutes détaillant un aspect du travail présenté dans le texte. Le contenu tant que la forme de la rédaction, la réalisation d'illustrations et l'exposé font l'objet de l'évaluation;

au terme de l'exposé l'étudiant peut répondre aux remarques et questions du jury, il peut ainsi compléter et préciser certains éléments.

Ressources en ligne	voir le site du programme de master et moodle
Autres infos	Lieu : <ul style="list-style-type: none">• Louvain-la-Neuve pour le Travail de fin d'études• Sur le lieu de l'organisme de stage• Présentation du rapport de stage et défense du travail de fin d'études à Louvain-la-Neuve
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire	URBA2MC	15		